

Hériter, transmettre : le bagage de bébé

Collection
« Les Dossiers de Spirale »
dirigée par Patrick Ben Soussan

La revue *Spirale* se plaît à conter, depuis 1996, la grande aventure de Monsieur Bébé. Chaque trimestre, elle visite de nouveaux champs de la périnatalité, à sa manière, riche de science et de pratiques, ouverte et accessible, métissant dossier thématique et rubriques plurielles.

Depuis sa création, un bon nombre de ses numéros sont épuisés. Face à une demande sans cesse renouvelée, il nous a semblé que la forme livre offrirait à certains des dossiers de la revue la diffusion supplémentaire qu'ils méritent.

« Les Dossiers de Spirale » redonnent ainsi vie aux textes précédemment réunis dans la revue et qui, forts de leur succès, en appellent à de nouveaux lecteurs et de nouvelles lectures. Cette collection accueille aussi des propositions originales, offertes pour la première fois aux lecteurs. Ils vous convient à bien d'autres voyages autour des berceaux et auprès des tout-petits.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Sous la direction de
Jacques Besson et Mireille Galtier

Hériter, transmettre : le bagage de bébé

The logo for Éditions érès features a stylized lowercase 'é' with a vertical line through its center, followed by the word 'éditions' in a small, vertical font, and the lowercase word 'ères' in a larger, bold font.

Conception de la couverture :

Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012

ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2596-8

Première édition © Éditions érès 2008

33, avenue Marcel-Dassault

31500 Toulouse

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scan-nerisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),

20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,

tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Avant-propos	
<i>Mireille Galtier, Jacques Besson</i>	7
La transmission et l'individualisme contemporain	
<i>Michel Tozzi</i>	11
Point de vue d'un gynécologue-obstétricien	
<i>Patrick Leblanc</i>	25
Adoption et transmission	
<i>Marie-Laure Roman</i>	39
« Bébé on line » : outil facilitateur du lien parental	
<i>Équipe pluridisciplinaire de néonatalogie/maternité d'Alès</i>	61
La grossesse, une période de transmission psychique ?	
<i>Benoît Bayle</i>	73

Filiations et nomination dans la tradition biblique et en psychanalyse À propos de la transmission <i>Paul Marciano et Moïse Benadiba</i>	95
Mort périnatale, rupture entre hérédité et héritage <i>Margarita Ibáñez</i>	109
Transmission de la tradition orale africaine en exil <i>Simon Muke</i>	119
La place du tiers : une gageure <i>Aldo Naouri</i>	131
Les grands-parents dans l'histoire <i>Marie-France Morel</i>	139
Transmissions d'objets des grands-parents aux petits-enfants : un lien paradoxal <i>Blandine Mortain</i>	163
Les grands-parents dans la famille contemporaine : le point de vue de leurs petits-enfants <i>Marie-Claude Mietkiewicz</i>	177

Avant-propos

Monsieur Bébé vient de mettre pied à terre et le voilà nanti du bagage pour son voyage terrestre. Mais qu'il semble lourd et mystérieux, ce bagage ! Chargé d'histoire à s'approprier et de balises pour l'avenir, il contient le nécessaire pour que Monsieur Bébé invente sa place et son chemin dans le temps et l'espace où il vient d'atterrir. Mais que lui réserve cet espace-temps aujourd'hui ?

Au « connais-toi toi-même » de Socrate, la société post-moderne a substitué le « fais-toi toi-même » et il y a là plus qu'un changement d'attitude : il s'agit d'un bouleversement radical dans la proposition qui est faite au sujet humain.

Se connaître est un fantasme, une illusion nécessaire qui n'aboutira pas mais qui soutient l'élan insatiable de la quête de soi et donc la question de nos origines. Nous sommes imprégnés de « ce d'où nous venons » et de « ceux dont nous venons ». Mais c'est là une longue histoire, commencée bien avant nous et durant laquelle nous avons croisé la longue cohorte de nos ascendants. Avec eux, des liens ont été tissés, non seulement des liens conscients et connus mais aussi des liens inconscients et ignorés, qui nous échappent mais qui nous tiennent et nous indi-

quent le chemin sans cesse réinventé de notre identité. Ces liens ont pour la plupart été noués à notre insu, déposés dans notre « mémoire immémoriale » par la succession de nos ancêtres. C'est là notre héritage affectif qui ne pourra jamais se réduire à l'hérédité et la débordera sans cesse. Cet héritage, en même temps, nous tient et nous échappe : il est à l'image de la vie psychique, dans le mouvement et le remaniement qui laissent à chacun l'espace de liberté nécessaire pour faire vibrer le legs transgénérationnel selon la singularité de son histoire personnelle et de son génie propre.

En même temps, l'insu de notre héritage nous agit : ainsi en est-il, par exemple, des secrets de famille qui ne se verbalisent pas mais qui s'expriment et se transmettent : « histoires sans paroles ».

Se faire soi-même est aussi un fantasme. Les tentations de la maîtrise et de la toute-puissance y sont à l'œuvre ; œuvre illusoire bien sûr, car nul ne peut s'autogénérer et se construire en dehors de toute histoire et de tout lien subjectif. Mais la quête du « fais-toi toi-même » a besoin de certitude : le doute, l'insu, la surprise n'y ont pas droit de cité. Les sciences de l'incertain et du mouvant deviennent suspectes, et alors triomphent les sciences du prévu et de l'expliqué qui façonnent le rêve d'un humain maîtrisé, prévisible et normé. À l'incertain de l'héritage, la certitude supposée de l'hérédité va-t-elle prévaloir ? Le sujet pourrait-il être prisonnier d'une chaîne... d'ADN ?

Pour autant, ce n'est pas la sérénité qui l'emporte, mais bien l'angoisse. Se construire soi-même, s'autoréférencer, suppose de renoncer à ce dont on est issu (et tissé) ; se couper et s'isoler pour aller vers un espace où l'on a écarté les valeurs communes héritées en partage. Dès lors, en l'absence de points de rencontres communs, l'autre peut rapidement prendre le visage de l'étrange et de l'inquiétant.

Enfanter, inventer l'avenir d'une nouvelle vie renvoie chaque parent à revisiter sa propre histoire. C'est dans ce va-et-vient que s'enchaîne l'héritage historique de génération en génération, mais aussi dans celui des échanges et des entrecroisements géné-

tiques. On ne peut donc réduire le sujet ni à son héritage ni à son hérédité.

Or, poussé par la fascination de la maîtrise, le risque existe bel et bien de réduire le sujet à sa carte génétique. Les recherches médicales récentes envisagent l'utérus artificiel dans un proche avenir, et le clonage humain est peut-être déjà une réalité.

Dans cette perspective d'un être humain étranger à son historicité, il nous apparaît urgent de faire se rencontrer les diverses disciplines qui se penchent sur les berceaux. C'est dans la confrontation de nos points de vue sur ce que contient le bagage du bébé en devenir de sujet que nous pourrions peut-être écarter les mauvais sorts et éviter que le bagage ne se transforme en *impedimenta*¹.

« Quand tu ne sais plus où tu vas, retourne-toi et regarde d'où tu viens » (proverbe sénégalais).

Mireille Galtier et Jacques Besson

1. Bagage encombrant qui entrave la marche.

Michel Tozzi

La transmission et l'individualisme contemporain

La crise de la transmission

Transmettre signifie étymologiquement « envoyer (*mittere* en latin) au-delà (*trans*) ». La transmission peut se faire de façon informelle, non consciente, par imprégnation (cf. l'importance du transfert et de l'identification chez Freud, de l'imitation chez Tarde ou Bandura, de l'*habitus* chez Bourdieu) ; ou de façon formelle, délibérée, consciente, organisée, planifiée sous forme de *curricula* (par exemple les programmes scolaires). Elle porte sur des valeurs, des savoirs et connaissances, des savoir-faire et compétences, des attitudes. Elle suppose une autorité reconnue, légitimée par sa fonction, son rôle, son statut, son mandat, sa compétence (coutumière, juridique, religieuse, scientifique, etc.).

*Michel Tozzi, professeur émérite en sciences de l'éducation, Montpellier 3,
didacticien de la philosophie.*

michel.tozzi@orange.fr

www.philotozzi.com

Ce qui est transmis est doté d'une valeur, et ne se discute guère, car cela est établi par la force d'une tradition (le dogme religieux), ou d'une preuve (par exemple le savoir). La transmission est censée faire sortir de l'enfance (rites d'initiation), de l'ignorance, elle acculture, produit un effet civilisateur, d'insertion sociale et professionnelle. Elle a un *effet intergénérationnel* puissant, puisqu'elle économise le temps des tâtonnements, des erreurs, et met à disposition les acquis comportementaux et intellectuels reconnus par un groupe existant à un moment donné. Cette transmission est assurée par des institutions, notamment éducatives : la famille, de façon individuelle ; l'école, de manière plus collective. Mais aussi l'Église, l'entreprise, les syndicats, les associations...

La transmission procède à la fois de la *chronologie* (elle s'accomplit des plus âgés vers de plus jeunes, ou de l'antérieur vers le postérieur) et de la *logique symbolique* (que P. Legendre appelle « le principe de raison suffisante ») : il n'y a pas seulement de l'origine historique, mais du fondement – gnoséologique, juridique, politique, existentiel et ontologique. La transmission suppose et institutionnalise des places : *elle met chacun en place et à sa place*.

Elle peut même « remettre quelqu'un en place ». C'est dire qu'elle prononce : tu n'es pas tout, tu n'es que le maillon d'une chaîne, tu as une place certes, celle de frère, de fils, tu peux changer de place pour devenir père à ton tour, grand-père, et un jour ou l'autre tu t'éclipseras, et le monde continuera. Tu ne t'es pas auto-engendré, car le désir de tes ancêtres est la condition de ton être-au-monde, et à ton tour tu devras questionner ton désir de procréer pour engendrer un être non mû par l'instinct, mais par le désir. Bref, ton narcissisme doit être relativisé. Tu es et n'es ce que tu es que parce que tu es né d'ailleurs que de toi-même, et parce que tu deviens à partir de ce qu'on t'a transmis.

La transmission est donc une *nécessité biologique* pour que l'enfant s'adapte à son environnement, une *obligation sociale* et politique pour que l'adolescent s'intègre dans la société en maîtrisant des savoirs et des codes, une *conviction éthique* pour qui

veut faire partager des (ses) valeurs (l'écologiste, par exemple, se soucie de léguer une planète habitable aux générations suivantes).

Mais cette volonté de transmission des éducateurs et du législateur ne peut jouer sur les nouvelles générations que s'il y a *reconnaissance* (forcée ou volontaire) *de l'intérêt de son appropriation*, d'abord par des transmetteurs convaincus, et surtout, malgré les efforts nécessaires d'assimilation (douleur et joie de l'apprentissage), ou à cause parfois des épreuves subies (rite d'initiation), par les destinataires. Or, il y a aujourd'hui déficit de la légitimité de cette reconnaissance.

Déficit de la légitimité de la transmission

Par un relativisme des contenus à transmettre

Les valeurs transcendantes, absolues, partagées et partageables ne font plus recette en France. Dès que l'universel est en crise, le relativisme tend à régner, avec sa tendance à « tout se vaut, il n'y a pas de meilleur, rien à hiérarchiser, à chacun sa vérité, son panier au supermarché, c'est ça la liberté, ma liberté, et toi tu peux faire ce que tu veux et je m'en fous... ». La laïcisation de la société a renvoyé la croyance religieuse (majoritairement catholique en France) à la sphère privée, pluraliste car au choix individuel des personnes. Cette sécularisation a accru paradoxalement et l'athéisme et les croyances spiritualistes (au sens large : paranormal, sectes...).

Le modèle français d'intégration, qui tentait de faire partager à tous les citoyens les mêmes valeurs universelles de la République (liberté, égalité, fraternité), et d'intégrer les individus un à un dans la Nation, est en crise avec la montée des communautarismes, qui apparaissent en France comme des « individualismes de groupes », le problème de *l'identité par la différence* étant résolu par le trait d'appartenance. La nation est éclatée entre des « individus pluriels » (Lahire), eux-mêmes traversés par des

appartenances multiples aux valeurs parfois contradictoires (quand on est, par exemple, à la fois parent et enseignant, travailleur et consommateur, citoyen et fraudeur, etc.). Des parents sont prêts à abandonner leurs propres valeurs si c'est pour le bonheur de leur enfant ou pour garder son amour... Bref, les valeurs ne sont plus consensuelles, sont devenues difficiles à partager, impossibles à imposer dans une éducation libérale où elles supposent une adhésion... Leur transmission s'en ressent.

Par un relativisme des connaissances

La transmission du patrimoine scientifique est entravée. Ce savoir est parfois contesté. Il y a souvent mélange des registres, par exemple scientifique ou religieux : on dénonce une théorie ou un enseignement scientifiques au nom de sa religion (islam fondamentaliste) ; on demande qu'une théorie inspirée par la religion, le créationnisme du « dessein intelligent », soit enseignée au même titre que l'évolutionnisme de Darwin (évangélisme américain).

La conscience des dégâts du progrès scientifique et l'émergence d'une conscience écologique jettent un doute sur l'intérêt de la science pour la paix (prolifération de l'arme nucléaire), la santé humaine (Tchernobyl, OGM) et jusqu'à la survie de l'humanité (effet de serre, etc.)

De plus le savoir scientifique, qui fondait la compétence des maîtres, est aujourd'hui épistémologiquement considéré comme *non absolu*, mais relatif (bien que non arbitraire, car fondé sur l'administration de la preuve) ; il est soumis à discussion dans la communauté internationale des experts, il est périodiquement remis en cause, les théories évoluent, parfois changent. La raison elle-même paraît limitée devant la complexité du réel (quelle connaissance de notre inconscient, du Big-Bang ?). Une théorie scientifique, soutient l'épistémologue Popper, n'est considérée comme vraie que s'il est possible de montrer qu'elle peut être fautive : Dieu, ou l'inconscient, ne sont pas en ce sens des hypo-

thèses scientifiques. À l'école, il est plus difficile d'enseigner la démarche scientifique en tant que *processus* tâtonnant, rigoureux, discuté, que la science comme *produit*, contenus absolument vrais, incontestables (conception de fait dogmatique de la science).

Un certain retour de l'obscurantisme religieux ¹, la conscience des dangers de la technique et une nouvelle conception de la vérité scientifique rendent donc problématique l'enseignement de la science aujourd'hui.

Par une certaine méfiance des destinataires à l'égard des transmetteurs

Les jeunes ne reconnaissent pas forcément les adultes (parents et maîtres) comme détenteurs de savoirs incontestés et d'expérience utile. Ces derniers, face à la diffusion massive des médias (télévision, internet, téléphone portable), n'ont plus le monopole du savoir, et sont autrement moins motivants qu'une image animée, où l'air du temps met en avant le plaisir plus que l'effort. Les jeunes en savent d'ailleurs parfois autant, si ce n'est plus, que leurs aînés dans certains domaines (par exemple informatique). Dans une époque où l'on veut inventer sa vie, l'expérience des autres a moins de poids, surtout quand on veut rompre ou innover. L'âge apparaît moins, avec l'idéologie jeuniste (plus jeune que moi, tu ne mourras jamais !), comme une source de sagesse que comme une routinisation et une décrépitude. La rareté et l'aléatoire du marché du travail rendent problématiques l'utilité des savoirs et le sens de l'école pour de nombreux jeunes. Pour les classes moyennes, le consumérisme scolaire est proportionnel à la rentabilité sociale du cursus, et non à l'épanouissement personnel par la culture générale. L'adulte et l'école sont alors instrumentalisés par les jeunes au gré des désirs du moment et de l'utilité présumée des apprentissages.

1. Contre lequel le pape Benoît XVI a voulu réagir en affirmant la complémentarité de la raison et de la foi.

Par une moindre confiance des transmetteurs dans leur capacité de transmettre

Les parents et maîtres sont eux-mêmes dans l'interrogation quant aux valeurs qui fondent leur vie, et quant aux connaissances qu'ils savent rapidement obsolètes : comment pourraient-ils transmettre avec sérénité et assurance des valeurs vacillantes et des vérités discutées ? Le relativisme des valeurs et des choix fragilise les certitudes, l'époque est au doute sur les repères, les points fixes. On cherche à se rassurer à l'école avec des « fondamentaux » (lire, écrire, calculer), les méthodes de grand-papa. Transmettre son doute n'est sécurisant pour personne, et produit souvent des problèmes de structuration et d'identité.

Cette crise de la transmission est corrélative, dans la modernité, d'une *crise de l'autorité et de la tradition*. L'autorité traditionnelle, comme principe éducatif intergénérationnel de structuration et d'intégration de l'enfant dans la société (ou de l'élève à l'école), transmet, et transmet la tradition. Mais cette autorité classique ne tient plus aujourd'hui. Nombre de philosophes, de sociologues, de psychologues avancent une hypothèse déterminante pour expliquer cette crise de l'autorité transmissive : la *montée de l'individualisme contemporain*.

Qu'est-ce que l'individualisme ?

Il n'est pas aisé de dater l'apparition, essentiellement européenne, de cet individualisme. On peut estimer qu'il s'agit d'un lent processus historique, qui est né avec les Grecs, lorsque que le héros se détache du cœur pour s'individualiser dans le théâtre d'Eschyle, et que le penseur émerge dans l'originalité d'une pensée personnelle (Socrate). Mouvement qui s'est poursuivi avec la notion de personne dans le christianisme (où chacun est personnellement fils de Dieu), pour s'épanouir avec la déclaration des droits de l'homme au XVIII^e siècle. L'individualisme verrait ainsi sa reconnaissance juridique à travers la naissance de la démocratie

moderne, la notion de droit de *l'homme* (et pas seulement du *citoyen* comme en Grèce), et de droits *individuels* (propriété, liberté, pensée, expression...).

Beaucoup lient la naissance de l'individu à l'émergence de la modernité. Mais quand commence-t-elle ? On peut insister dans le mouvement des idées sur quelques moments forts :

– *philosophiquement*, avec le *cogito* de Descartes au *xvii^e* siècle, qui se découvre d'abord comme sujet pensant, avant même l'existence de Dieu et des autres ; et sur le sentiment de puissance que donne à l'homme le développement de la science et de la technique qui nous rendent « maîtres et possesseurs de la nature » (Descartes) ;

– *économiquement*, avec les penseurs libéraux du *xviii^e* siècle, comme Adam Smith qui voit l'intérêt de chaque particulier aller naturellement, comme guidé par une main invisible, dans le sens de l'intérêt général ; l'avènement historique du capitalisme aurait ainsi consacré l'émergence d'un individu conscient de la particularité de ses intérêts, visant par le calcul la rationalité de ses choix, afin d'atteindre des objectifs personnels ; alors qu'au contraire, comme l'analyseront plus tard les ethnologues, dans les sociétés holistiques, chacun n'existe pas comme individu séparé, mais s'identifie spontanément à la dimension collective de son clan, à ses ancêtres, au totem ;

– *politiquement*, avec l'anarchisme du *xix^e* siècle, qui affirme dans l'individu et son inaliénable liberté un « moi unique » (Stirner), base sur laquelle il faut construire par agrégation volontaire des communautés fédérées de plus en plus larges : de l'union libre de deux individus dans le couple à des communes collectives ou des entités fédérales.

À la fin du *xix^e* et au début du *xx^e* siècle, on tirera les conséquences de ces développements scientifiques, économiques, politiques, philosophiques : la technoscience et l'idéologie positiviste du progrès scientifique, censées donner à l'homme le bonheur, auront pour corrélat le « désenchantement du monde » (M. Weber), qui fait de l'homme, avec la fin de la transcendance divine, le pivot de sa propre vie (« Dieu est mort » proclamera

Nietzsche). Le sujet de l'inconscient de Freud est toujours singulier dans son identité, et la démarche clinique s'adresse toujours, en un « colloque singulier », de la part de « quelqu'un qui n'est pas quiconque » (Lacan), à quelqu'un qui ne l'est pas moins.

L'entrée dans la postmodernité entraînera, avec la fin des utopies alternatives (comme le communisme), une crise de la militance syndicale et politique, de la discussion dans l'espace public (H. Arendt), de la dimension citoyenne, ramenant vers la *jouissance de la vie privée*. Le « déclin de l'institution » (F. Dubet), qui formait l'individu et favorisait son insertion sociale (famille traditionnelle, école, mouvements de jeunesse, mariage, Église, syndicats...), la précarisation du marché de l'emploi et la crise de la valeur travail (« Ne pas perdre sa vie à la gagner »), le mode de vie consumériste (le dimanche au supermarché) et hédoniste (le plaisir d'abord et tout de suite), qui prévaut de plus en plus avec la mondialisation, dissolvent de plus en plus, en dehors du cercle des affinités, la texture du lien social et politique, qui se délite. Le sentiment d'être méprisé par un déni de reconnaissance (A. Honneth) se répand. La dépression, maladie de la modernité, consacre la solitude de celui qui se vit comme individu, c'est-à-dire séparé.

La forme contemporaine de l'individualisme, c'est le sentiment psychologique d'être un sujet *différent des autres*, original, unique, qui revendique sa singularité. Ce « souci de soi » (Foucault) lui donne l'impression grisante de la liberté d'inventer sa vie (cette « sculpture de soi » comme dit Onfray), avec souvent la méconnaissance des déterminismes psychiques et sociaux qui pèsent à son insu sur ses « choix ». La conséquence (et contrepartie) de cette impression (illusoire ?) de liberté, c'est la conscience d'une *responsabilité* personnelle, flatteuse en cas de succès (le self-made man, le footballeur champion, l'élite médiatisé ou le chanteur de la Star Academy) ; mais souvent écrasante, car elle tend à imputer à soi-même les échecs rencontrés, d'où l'atteinte narcissique à l'estime de soi (la « fatigue d'être soi » dit Erhenberg).

Cette conscience d'une singularité unique est alimentée par la dynamique démocratique. La démocratie est, en effet, la « passion

de l'égalité » (Tocqueville). Mais dans la visée d'égalisation des conditions, et d'uniformisation consumériste des genres de vie, l'individu éprouve le besoin de se « distinguer » des autres (Bourdieu). La moindre égalisation tend à annuler la conscience de l'unicité, et l'individu cherche alors à creuser la différence. Inversement, dès que sa différence n'est pas à ses yeux prise en compte (en tant que femme, homosexuel, Corse, Noir...), il dénonce les privilèges et crie à la discrimination : il veut faire accepter comme telle son *identité spécifique*, au nom de la justice. D'où cette exigence éthique et juridique d'être pris en compte comme individu, qui a des droits à faire respecter, et luttera le cas échéant pour sa « reconnaissance » (P. Ricoeur, A. Honneth). Cet individu qui vise au maximum de liberté, d'indépendance parce qu'il s'agit de jouir sans entrave, plus d'ailleurs que d'autonomie (parce qu'il faudrait alors se donner une loi à soi-même), trouve en effet en permanence autrui devant lui pour limiter cette liberté (qui revendique au même titre sa liberté maximale). L'autre (pour moi, et pour autrui pour lequel je suis l'autre) devient donc pour moi (et pour chacun), dans la postmodernité, un coupable potentiel d'empiètement sur mon désir, dont je suis la victime potentielle. L'individualisme entraîne donc chez toute personne un sentiment de victimisation, qui demande réparation et juridicise de plus en plus la société.

L'autorité en crise

On comprend maintenant comment la montée contemporaine de l'individualisme a pu mettre en crise l'autorité traditionnelle. Celle-ci reposait sur un principe de transcendance : Dieu, le pape (représentant spirituel de Dieu), le roi (de droit divin), le père, le mari, le maître, le savoir, etc., incarnaient ces figures d'autorité dont les valeurs, par leur caractère extérieur, supérieur, antérieur à l'individu, s'imposaient à lui en structurant ses habitus psychiques, sociaux, intellectuels, éthiques... (Il y a quelques restes

significatifs, comme le patron et le commandant, mais le premier est devenu, au moins idéologiquement, plus « participatif »...).

En France, en coupant la tête au roi, il n'y eut plus, en place d'obéissance à un pouvoir transcendant, que de la fraternité, consacrée, comme la liberté et l'égalité, valeur démocratique. Les droits de l'homme furent plus tard élargis aux esclaves, aux colonisés, aux femmes, puis aux enfants. Or l'égalité est un principe d'*horizontalité*, qui s'oppose au principe de *verticalité* de toute transcendance inhérente au pouvoir que confère l'autorité. Elle implique une symétrie dans les droits et devoirs, contradictoire à l'asymétrie de la relation parent-enfant ou maître-élève, par exemple.

Nombre de psychanalystes analysent ce « déclin de la figure paternelle » dans la famille et la société comme destructurant au niveau personnel et sociétal, par le déficit de symbolique qu'il instaure. Témoin du développement de ce *processus de désymbolisation* en cours : alors que la mère est biologiquement certaine, le père est incertain, putatif. D'où l'ancienne formule qui instaurait *symboliquement* le père par le droit : « Tout enfant né d'une femme a pour père le mari de sa mère. » Or, avec la procédure de la reconnaissance du père biologique de l'enfant par analyse de leur ADN, on prouve scientifiquement la paternité biologique comme un *fait*, au lieu de l'instaurer symboliquement par la *loi*.

Autre témoin : la loi autorise désormais de choisir comme nom d'un enfant aussi bien celui de sa mère que celui de son père, ou les deux, en commençant ou non par le nom de son père. C'est la loi (juridique) qui prive le père de « faire la loi (symbolique) », lui ôte sa fonction spécifique de donner le nom, d'inscrire l'enfant dans le signifiant du langage, la dimension symbolique du sujet (J. Lacan). Il est « délocuté » de son pouvoir d'énonciation : délogé de sa place, il ne peut plus mettre en place, puisqu'on confond les places de père et de mère ².

2. Notons cependant que c'est le père symbolique qui instaure la loi, et non le père réel. Tout en maintenant cette importance de l'*inscription du sujet dans le*